



Rédaction : 2 quai F.-Mitterrand. BP 80319 44203 Nantes

Tél. 02 40 44 69 69 - Fax : 02 40 44 69 61

Courriel : redaction.nantes@ouest-france.fr

Ouest-France  
Jeudi 28 mai 2009

## En 8 ans, Vedici est devenu un groupe de santé

En 2001, il rachète ses trois premières cliniques au Mans. En 2009, Jérôme Nouzarède est à la tête d'un groupe de 18 établissements de santé.

**Un groupe très présent dans l'Ouest.** En 2000, Jérôme Nouzarède fonde, avec le Dr Bodkier, son propre groupe de santé. Un an plus tard, Vedici rachète ses trois premières cliniques au Mans. Neuf ans plus tard, les trois cliniques du Mans sont devenues un pôle de santé unique (Pôle sud santé) et Vedici a racheté 18 établissements, dont cinq à Nantes. Il est aussi propriétaire du groupe Seny, spécialisé dans le diagnostic et le traitement du cancer, en région parisienne.

Le développement stratégique va se poursuivre. « Nous avons la volonté d'atteindre une taille institutionnelle, sachant que la santé est un secteur régulé par des agences régionales d'hospitalisation. » Il reste des potentialités. En Bretagne ? « Nous regardons cette région. » Des achats sont-ils dans les tuyaux ? Silence du PDG. Jérôme Nouzarède ne lâchera rien.

**Opportunités et contraintes.** Pour croître à grande vitesse, Vedici a saisi des opportunités. « De nombreux

médecins actionnaires arrivaient à l'âge de la retraite. On peut intégrer un groupe sans perdre son âme. Dans notre groupe, on maintient les hommes en place et les médecins sont majoritaires dans les instances décisionnaires. » Le groupe a aussi profité du bouleversement du paysage hospitalier. « Les contraintes financières émanant de l'assurance maladie sont plus fortes, les établissements plus grands. Bref, le métier a changé. » Et il y a de moins en moins de place pour les indépendants.

**Fonds d'investissement français.** Pour financer sa croissance, le groupe a ouvert à hauteur de 35 % son capital à un fonds d'investissement français, Apax France. Mais, « nous ne sommes pas un groupe financier. Je réfute le terme. »

Dans le même esprit, l'expression groupe privé « à but lucratif » hérisse le PDG. « Il y a la plupart du temps une image galvaudée et péjorative des cliniques privées. Nous

sommes, hôpital public et cliniques, financés à 90 % par les assurances maladies. Et c'est l'État qui définit la tarification des activités. »

Jérôme Nouzarède préfère se définir comme « gestionnaire (privé) d'une mission de service public. Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités. Par exemple, à recevoir des internes en formation à la clinique de la main à Nantes ou au Mans au centre de cardiologie ; à créer des urgences, projet soutenu par l'Agence régionale d'hospitalisation, à Saint-Herblain. »

**Partenariat avec le public.** Vedici entend aussi passer des accords de partenariat avec les établissements publics. Exemple, à Nantes : la clinique Saint-Augustin vient de signer une convention avec le centre régional de lutte contre le cancer René Gauducheau pour accueillir, d'ici la fin de l'année, une activité de chimiothérapie ambulatoire.

La crise financière peut-elle affecter la progression de Vedici ? « Pas



Jérôme Nouzarède.

sensiblement, répond le PDG. Notre endettement reste mesuré et un partenaire immobilier, Icade, nous accompagne dans notre croissance. La Foncière Icade détient les murs et perçoit un loyer. Ce qui libère des moyens pour les projets d'extension. »

Philippe GAMBERT